

Rapport public Parcoursup session 2024

Université Côte d'Azur - Licence - Sciences de la terre

Les données de la formation

Les tableaux suivants permettent de suivre l'évolution du nombre de candidats, par formation et par groupe, depuis ceux qui confirment le vœu jusqu'à ceux qui acceptent la proposition correspondante. Ces tableaux sont déclinés selon plusieurs éléments. Les données de la formation correspondent aux données de la phase principale, calculées au 11 juillet 2024. Elles ne prennent pas en compte les données de la phase de gestion des démissions.

Université Côte d'Azur - Licence - Sciences de la terre (43146)

Rappel des taux appliqués pour cette formation

Taux minimum de candidats boursiers fixé par le recteur : 13%

Taux maximum de candidats non résidents fixé par le recteur : 20%

Synthèse des candidatures, classements et admissions

Formation d'affectation	Jury	Groupe	Nombre de places proposées	Nombre de candidats qui ont confirmé le vœu	Nombre de candidats classés (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats en position de recevoir une proposition d'admission (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats qui ont accepté la proposition
Université Côte d'Azur - Licence - Sciences de la terre (43146)	Jury par défaut	Tous les candidats	30	224	224	210	28

Suivi des candidats par sexe

Formation d'affectation	Jury	Groupe	Sexe	Nombre de candidats qui ont confirmé le vœu	Nombre de candidats classés (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats en position de recevoir une proposition d'admission (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Candidats ayant accepté la proposition	
							Nombre	Pourcentage
Université Côte d'Azur - Licence - Sciences de la terre (43146)	Jury par défaut	Tous les candidats	Féminin	118	118	111	13	46,4 %
			Masculin	106	106	99	15	53,6 %
			Total	224	224	210	28	100 %

Suivi des candidats par type de baccalauréat

Formation d'affectation	Jury	Groupe	Type de bac	Mention au bac	Nombre de candidats qui ont confirmé le vœu	Nombre de candidats classés (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats en position de recevoir une proposition d'admission (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Candidats ayant accepté la proposition	
								Nombre	Pourcentage
Université Côte d'Azur - Licence - Sciences de la terre (43146)	Jury par défaut	Tous les candidats	Baccalauréat Général	Échec au bac	6	6	4	0	0 %
				Sans mention	56	56	55	12	46,2 %
				AB	59	59	58	9	34,6 %
				B	48	48	47	4	15,4 %
				TB	28	28	28	1	3,8 %
				TBF	2	2	2	0	0 %
				Total	199	199	194	26	100 %
			Baccalauréat Technologique	Sans mention	7	7	1	0	
				AB	1	1	1	0	
				B	4	4	3	0	
				Total	12	12	5	0	
			Baccalauréat Professionnel	Sans mention	2	2	1	0	

Formation d'affectation	Jury	Groupe	Type de bac	Mention au bac	Nombre de candidats qui ont confirmé le vœu	Nombre de candidats classés (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats en position de recevoir une proposition d'admission (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Candidats ayant accepté la proposition	
								Nombre	Pourcentage
				AB	3	3	3	0	
				B	2	2	2	0	
				Total	7	7	6	0	
			Diplômes étrangers équivalents au bac	Sans mention	5	5	4	2	100 %
				TB	1	1	1	0	0 %
				Total	6	6	5	2	100 %

Suivi des candidats par profil

Formation d'affectation	Jury	Groupe	Profil	Nombre de candidats qui ont confirmé le vœu	Nombre de candidats classés (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats en position de recevoir une proposition d'admission (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Candidats ayant accepté la proposition	
							Nombre	Pourcentage
Université Côte d'Azur - Licence - Sciences de la terre (43146)	Jury par défaut	Tous les candidats	En terminale	161	161	157	20	71,4 %
			En réorientation	38	38	35	6	21,4 %
			Non scolarisés	19	19	12	1	3,6 %
			Scolarité étrangère	3	3	3	1	3,6 %
			Autres	3	3	3	0	0 %
			Total	224	224	210	28	100 %

Suivi des candidats par choix d'enseignements de spécialité en série générale et technologique, ou par spécialité en série professionnelle

Les données de ces tableaux ont été calculées en prenant en compte tous les candidats qui ont suivi une scolarité française en terminale générale, technologique ou professionnelle depuis l'année scolaire 2020-2021.

Formation d'affectation	Jury	Type de bac	EDS 1 & EDS 2 / Spécialité	Nombre de candidats qui ont confirmé le vœu	Nombre de candidats classés (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats en position de recevoir une proposition d'admission (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats qui ont accepté la proposition
Université Côte d'Azur - Licence - Sciences de la terre (43146)	Jury par défaut	Baccalauréat Général	Mathématiques Spécialité & Sciences de la vie et de la Terre Spécialité	71	71	71	14
			Physique-Chimie Spécialité & Sciences de la vie et de la Terre Spécialité	64	64	64	6
			Autres doublettes	58	58	57	6
		Baccalauréat Technologique	À noter : Les données ne sont pas statistiquement significatives. Elles ne sont pas affichées.				
		Baccalauréat Professionnel	À noter : Les données ne sont pas statistiquement significatives. Elles ne sont pas affichées.				

À noter : Les doublettes d'enseignements de spécialité, relatives à la série générale ou technologique, ou les spécialités de la série professionnelle affichées sont présentées dans l'ordre décroissant de représentativité (calculée sur la base des candidats qui ont confirmé le vœu).

Répartition des candidats de la série générale, à différentes étapes de la procédure, en fonction de leurs doublettes d'enseignements de spécialité

Formation d'affectation	Jury	Doublette EDS Significatives	Nombre de candidats qui ont confirmé le vœu	Nombre de candidats classés (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats en position de recevoir une proposition d'admission (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats qui ont accepté la proposition
Université Côte d'Azur - Licence - Sciences de la terre (43146)	Jury par défaut	Mathématiques Spécialité & Sciences de la vie et de la Terre Spécialité	36,8 %	36,8 %	37 %	53,8 %
		Physique-Chimie Spécialité & Sciences de la vie et de la Terre Spécialité	33,2 %	33,2 %	33,3 %	23,1 %
		Autres doublettes	30,1 %	30,1 %	29,7 %	23,1 %
		Total	100 %	100 %	100 %	100 %

À noter : Les doublettes d'enseignements de spécialité, relatives à la série générale ou technologique, ou les spécialités de la série professionnelle affichées sont présentées dans l'ordre décroissant de représentativité (calculée sur la base des candidats qui ont confirmé le vœu).

Répartition des candidats de la série technologique, à différentes étapes de la procédure, en fonction de leurs doublettes d'enseignements de spécialité

À noter : Les données ne sont pas statistiquement significatives. Elles ne sont pas affichées.

Répartition des candidats de la série professionnelle, à différentes étapes de la procédure, en fonction de leur spécialité

À noter : Les données ne sont pas statistiquement significatives. Elles ne sont pas affichées.

Les critères utilisés en 2024

Champs d'évaluation	Critères retenus par la commission d'examen des vœux	Éléments pris en compte pour l'évaluation des critères	Degré d'importance des critères
Résultats académiques	Résultats - 95% de la note finale	Le classement des dossiers est réalisé en fonction des résultats obtenus. Il s'appuie sur les notes de Première et de Terminale dans les disciplines scientifiques (dans l'ordre d'importance : Sciences de la Vie et de la Terre, Mathématiques, Physique, Chimie, Sciences de l'ingénieur, Informatique), ainsi que sur les notes en Anglais et Français.	Essentiel
Compétences académiques, acquis méthodologiques, savoir-faire	Aucun critère défini pour ce champ d'évaluation		
Savoir-être	Aucun critère défini pour ce champ d'évaluation		
Motivation, connaissance de la formation, cohérence du projet	Evaluation de la fiche Avenir (5% de la note finale)	Méthode de travail (1.43%), Autonomie (0.71%), Engagements et Responsabilités (0.71%), Capacités à s'investir (0.71%), Capacité à réussir (1.43%)	Très important
Engagements, activités et centres d'intérêt, réalisations péri ou extra-scolaires	Aucun critère défini pour ce champ d'évaluation		

Prise en compte des enseignements de spécialité (EDS) dans l'examen des vœux

Comment prenez-vous en compte les enseignements de spécialité dans votre examen des candidatures ?

Les notes obtenues dans une ou plusieurs EDS spécifiques sont prises en compte dans l'évaluation du dossier. Le fait de suivre certains EDS spécifiques est déterminant pour être classé dans cette formation.

Le poids dans l'examen des candidatures donné aux résultats académiques dans certains EDS :

Est supérieur à celui donné à l'ensemble des autres matières.

Quels sont les EDS pris en compte pour l'examen des candidatures ?

Série Générale

- Sciences de la vie et de la Terre Spécialité (EDS)

Les modalités d'examen des vœux

Les modalités d'examen des vœux

La commission d'examen des vœux a pris en compte majoritairement pour la décision finale les **notes de première et de terminale** dans les disciplines suivantes :

- la discipline des sciences de la vie et de la terre (**essentiel**)
- les autres disciplines scientifiques (mathématiques, physique, chimie, informatique)
- le français et l'anglais

Les résultats acquis sur toutes ces disciplines participent à hauteur de **95% de la note finale**.

La commission d'examen des vœux a aussi pris en compte la cohérence du projet du candidat avec la formation et de la motivation du candidat.

Les éléments d'appréciation figurant dans la « fiche Avenir » contribuent à **5% de la note finale**.

Avez-vous eu recours à un traitement algorithmique ?

Un traitement algorithmique permettant essentiellement, à partir des données quantitatives et qualitatives figurant dans les dossiers, de calculer les moyennes des notes récupérées ou attribuées aux candidats, a été mis en œuvre par la commission d'examen des vœux afin de l'aider dans ses travaux, et non se substituer à elle.

Ce traitement automatisé, dont le paramétrage a été effectué par la commission d'examen des vœux en fonction des critères que ses membres ont définis, a été utilisé pour effectuer une première analyse des candidatures et un pré-classement de ces dernières.

La commission d'examen des vœux s'est en partie fondée sur ces éléments pour apprécier les mérites des candidatures.

Nos conseils aux candidats pour la prochaine session

Nos conseils aux candidats pour la prochaine session

La Licence Sciences de la Terre conduit à une formation par et pour la recherche fondamentale et/ou appliquée. Les dossiers doivent fournir des éléments d'information sur les enseignements suivis par les lycéens ou les étudiants en réorientation. En particulier, les disciplines scientifiques, telles que les sciences de la vie et de la terre mais aussi les mathématiques, la chimie et la physique doivent avoir été suivies en première et en terminale. Avoir pris un EDS en Sciences de la Vie et de la Terre est un atout. L'adéquation au projet de l'élève ainsi que sa motivation avec la Licence Sciences de la Terre est un paramètre qui est pris en compte aussi.

Signature :

Jeanick Brisswalter,

Président de l'établissement Université Côte d'Azur